



Mot du Maire

Christophe LECLERC,
Maire



Madame, Monsieur, Cher.e.s ami.es,

C'est inévitable, septembre, octobre riment avec rentrée. Chacun d'entre nous reprend ses activités, les enfants retrouvent le chemin de leur classe. Malheureusement, le contexte sanitaire lié à la résurgence de la Covid-19 reste préoccupant et continue de troubler une part de notre quotidien.

Nous devons donc à tout moment veiller au respect des protocoles et des consignes sanitaires, c'est le travail de la collectivité mais c'est aussi une responsabilité individuelle. Ainsi, nos enfants ont pu réinvestir les deux écoles de la commune en toute sécurité. Je veux ici saluer le travail des enseignantes et de l'ensemble des agents de la commune qui ont démontrés une fois de plus toute la nécessité du service public sans lequel rien n'est possible.

C'est pourquoi, l'ensemble des élu.e.s de Chazemais veillera et agira sur le bon fonctionnement de notre RPI avec un œil attentif sur les effectifs et la sauvegarde de nos classes. Notre école accueille 41 élèves sur les 97 inscrits au sein du regroupement pédagogique dont 36 habitent notre commune. Un village sans école est un village sans âme !

Je souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire.

Le conseil municipal est au travail, les commissions sont formées, la nouvelle équipe municipale est au rendez-vous et par l'intermédiaire de ce journal, nous partagerons régulièrement le plus d'informations possible, car à l'évidence c'est tous ensemble que nous construirons le Chazemais de demain.

La Communauté de communes et les différents syndicats sont désormais installés et vos élus y tiennent toute leur place. En tant que vice-président de l'intercommunalité, je serai en charge des ressources humaines, de la gestion du personnel et du recrutement.

Nous avons accueilli, le 21 septembre le conseil communautaire pour son assemblée. J'ai ainsi pu réaffirmer mon engagement pour défendre les projets tant aux niveaux économiques, touristiques et agricoles, pour que nos territoires ruraux soient attractifs et démontrent que malgré la situation sanitaire actuelle il fait bon vivre dans nos campagnes !!

Je vous souhaite une belle rentrée, un très bon dernier trimestre 2020, avec l'espoir que cette année puisse enfin nous donner un peu de bonheur et de joie, il serait temps !

Prenez soin de vous et des autres.

Avec toute ma sympathie,

Christophe Leclerc,
Maire de Chazemais

▶ LA PHOTO DU TRIMESTRE



Visite de la classe de Chazemais avec les élus du RPI.



Des travaux à la pelle...

Durant l'été de nombreux travaux ont été effectués :

La toiture de la bascule publique, place de l'église, a été entièrement refaite et des travaux de peinture ont permis de lui redonner tout son éclat. La porte et la fenêtre vont être changés.

Avant la rentrée des classes plusieurs travaux ont été effectués **dans l'école**, du coup, même le puits dans la cour a retrouvé des couleurs.

A noter que l'ensemble de ces travaux a été réalisé par les agents communaux, Philippe Thorineau aidé par notre contrat d'été Yvan Perchat. **Bravo le service public !**



Prochainement, toujours dans notre école, une porte sera changée et les travaux de ravalement de façade sont prévus.

Cependant, suite à la crise sanitaire les entreprises peinent à combler leur retard et tenir les délais.

Dans le bourg la **signalétique au sol** a été refaite entièrement, le **mur de la place de l'église** a été repris et rejointé, l'**assainissement des logements** communaux refait.

Des **travaux de voiries** ont eu lieu sur l'ensemble de la commune, tels que, la **réfection d'une partie de la route** entre La Bouchatte et Bron, ainsi qu'aux Bergeroux et à Loze. Pour l'ensemble de ces travaux le **coût budgétaire s'élève à 37 743,60 euros TTC**, subventionné à hauteur de 30% du montant HT par le département de l'Allier. ■



ZOOM

Samedi 19 septembre, Christophe Leclerc et Thierry Charret ont reçu en mairie Mr Serge Lépine, maire de Camplong d'Aude, petite commune vinicole, tournée sur le tourisme social qui était accompagné pour l'occasion de Mr Claude Labrousse, ancien responsable national du MODEF (Syndicat Agricole).

En soirée une rencontre était organisée avec Anyta Cheminot, adjointe au maire chargée de ces questions pour parler des initiatives et échanges possibles pour l'avenir (Classe verte, colonies, voyages des aînés...).



Le lundi 21 septembre s'est tenue à Chazemais la réunion de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, l'occasion pour notre maire, Christophe Leclerc, de rappeler combien en cette période difficile les projets de développement étaient plus que jamais vitaux, dans l'agriculture, l'économie, le tourisme vert. ■



Une rentrée sur les chapeaux de roues...

**Questions à Anyta CHEMINOT 3^{ème} Adjointe,
en charge des affaires scolaires, enfance, jeunesse, affaires sociales**

■ **Tout d'abord vous êtes la première femme adjointe au maire à Chazemais. Qu'est-ce que cela vous inspire ?**

Je dirais « mieux vaut tard que jamais » mais il est clair que c'est un symbole important car chacun sait le rôle prépondérant des femmes dans la société et c'est tant mieux. Je suis élue depuis le mandat précédent et j'ai envie aujourd'hui de m'investir pleinement dans ces nouvelles fonctions d'autant plus dans mes délégations, l'enfance, l'école, le social qui sont, en 2020, des questions primordiales.

Et puis j'ai une pensée pour mon histoire familiale. Mon arrière-grand-mère Renée Lartigaud, résistante lors de la seconde guerre mondiale et dont la maison fut brûlée par les Allemands à Ygrande, fut adjointe au maire de cette commune de 1945 à 1954. Un petit clin d'œil au passé et aux belles valeurs qui furent les siennes.

■ **Première femme adjointe mais également première présidente du regroupement pédagogique Saint-Désiré, Audes, Chazemais, des projets ?**

Trois projets m'animent. Tout d'abord dans l'intérêt de nos 3 écoles communales, c'est de continuer à travailler en étroite harmonie avec Saint-Désiré et Audes. Cette intercommunalité existe depuis 32 ans. Deuxièmement, dans l'intérêt de nos enfants c'est de voir se développer de nouvelles idées telles que, par exemple, la mise en place de classes découvertes, classes vertes. Et enfin dans l'intérêt de l'enseignement public en milieu rural, c'est de tout faire, avec le soutien des autres communes du RPI, pour maintenir nos 6 classes en dépit de la baisse ponctuelle du nombre d'élèves.

■ **Justement pouvez-vous nous dire un mot sur les effectifs actuels sur l'ensemble du regroupement et bien évidemment à Chazemais ?**

A ce jour 97 élèves ont fait leur rentrée au sein des 3 écoles du RPI, dont la majorité est originaire de Chazemais. Nos deux institutrices

accueillent 41 élèves à l'école de Chazemais, 30 sont scolarisés à Audes et 26 à Saint-Désiré.

■ **Un nouveau dispositif pour la cantine de Chazemais a été mis en place en fin d'année scolaire dernière, il a été renouvelé en septembre. Pouvez-vous nous le présenter et nous dire si le prix de la cantine pour les parents est identique ?**

En attendant le recrutement d'un agent qualifié et compétent, notre priorité a été de maintenir le service communal de restauration scolaire en respectant les nombreuses règles sanitaires imposées et en plaçant le goût au cœur des assiettes de nos enfants. Après nous être renseignés auprès de communes voisines utilisant leurs services avec entière satisfaction (Saint-Victor, Désertines...), nous avons eu recours à la société **Saveurs et Traditions du Bocage (S.T.B)** avec une offre de menus variée et saine, qui plus est, en respectant les mesures d'hygiène indispensables en ces périodes de Covid. Si des parents le souhaitent nous pourrions organiser des visites de cette société pour voir comment les repas sont préparés. Je rajouterai que nous avons réalisé cela sans augmentation du tarif de la cantine fixé à 2,05 euros.

■ **Un mot de conclusion ?**

Très attachée à l'enseignement public dans notre commune rurale, sensibilisée depuis longtemps à tous les domaines d'intervention qui m'ont été confiés ; l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires et sociales, je m'engage à m'investir pleinement dans mes nouvelles fonctions en gardant toujours à l'esprit l'approche intercommunale dans le cadre du RPI et la volonté d'agir dans l'intérêt général de tous les administrés de Chazemais. Ma commune me tient à Cœur... ■



INFO

COVID 19

Malheureusement le Covid 19 est toujours actif dans notre pays et les règles sanitaires restent très strictes. Ainsi, il n'est toujours pas possible de louer une salle à des particuliers pour y accueillir des fêtes familiales. De même, si nous avons été dans l'obligation d'annuler le traditionnel repas des anciens, prévu en novembre, lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé d'offrir en compensation un colis garni à tous nos aînés.

A noter néanmoins que les activités encadrées par les associations de la commune (Gym Détente, club Joie et Amitié,...) peuvent se tenir en salle, en respectant bien entendu les gestes barrières.

Syndicats intercommunaux

Depuis l'élection des conseils municipaux en juin, ont eu lieu ces dernières semaines les élections dans les différents syndicats communaux auxquels la commune adhère.

Les élu.e.s siégeant sont :

Communauté de Communes du Pays d'Huriel :

Christophe Leclerc (*Vice-Président*) et Thierry Charret

SICTOM : Lionnel THOMAS

SIVOM : Lionnel THOMAS et Dominique GIBERT

SISS : Dominique GIBERT (*Vice-Président*) et Anyta CHEMINOT

SRPSAC : Anyta CHEMINOT (*Présidente*), Dolorès LAMY et Christophe LECLERC

S.I. Centre de secours de Vallon-en-Sully : Xavier KURAST et Jérôme LAFAYE

BIEN VIVRE Chazemais



NOS COMMERCES

■ Le Grillon

Commerce de proximité, dépôt de pain (sur commande), épicerie, journaux, tabac, bar. Du mardi au dimanche, chaque matin de 9h15 à 12h30. Ouvert toute l'année, sauf jours fériés.
☎ 06 42 58 11 25 / 04 70 04 33 46

■ Commerces ambulants (frites, pizza...)

• **Lapicfrite03** : Le mardi soir à partir de 18h, Place de l'Église, ☎ 07 66 44 64 18 (Bruno EBRARD)

• **La Guinguette à Lolo** : Le jeudi soir à partir de 18h, Place de l'Église, ☎ 07 55 13 91 39 (Loïc MOREAU)

■ Marché de la Bouchatte

En automne et durant l'hiver le marché de la Bouchatte aura lieu le **premier jeudi de chaque mois**.



AGENDA

Pêche à l'étang

La fermeture de la pêche à l'étang communal aura lieu le 31 octobre. La vidange de ce dernier est prévue le samedi 28 novembre (vous êtes toutes et tous conviés) si les conditions météo le permettent en espérant le retour de la pluie. Une nécessité pour l'étang mais plus largement pour l'ensemble de la commune et principalement pour nos agriculteurs, tant la sécheresse fut terrible cette année encore. ■



QUESTIONS/RÉPONSES

■ Puis-je rencontrer une assistante sociale sur la commune ?

Bien sûr vous pouvez rencontrer l'assistante de secteur. L'accueil peut se faire sur rendez-vous en mairie de façon confidentielle, dans un bureau à l'étage : M^{me} Cécile ANDRE Tél. 04 70 34 16 85, Maison des solidarités départementales - 1 rue des Brènes à Huriel.

■ Quels sont les derniers arrêtés en cours concernant la reconnaissance de catastrophe naturelle et la lutte contre la propagation du chardon ?

La commune de Chazemais a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019, au titre des dommages causés par les mouvements de terrain différentiels, consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols (*arrêté interministériel du 17 juin 2020 publié au JO le 10 juillet 2020*). Un arrêté préfectoral rend obligatoire

l'échardonnage (destruction des chardons avant la floraison).

■ Chiens errants que dit la loi ?

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code rural. Il est du devoir du maître d'éviter la fugue du chien et garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers.

Il faut savoir que si votre chien est récupéré par les services de la fourrière, vous vous exposez à un certain nombre de frais.

Par ailleurs, et comme indiqué dans l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2^e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €.

À noter : seuls les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100m de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation. ■



ELLES, ILS FONT CHAZEMAIS

fenêtre
porte
cuisine
lambris
parquet
bardage
terrasse
abris
etc....

Menuisier

Poseur-installateur
Sébastien Patry
Ameublement, aménagement intérieur et extérieur

06 31 83 54 54
SIRET : 522 857 218 00021

Laurent Bravy **Plaquiste**
ISOLATION LAINE DE VERRE SOUFFLÉE
Cloisons de doublage
Cloisons de distribution et plafonds
Isolation phonique et thermique

Loze - 03370 CHAZEMAIS
04 70 06 75 20 | 06 83 88 10 66

BERNARD LUDOVIC

**CHAUFFAGE SANITAIRE
CLIMATISATION**

16 Les Charmes - 03370 CHAZEMAIS
tél.: 06 29 75 38 70
04 70 06 47 59

E.U.R.L. JRM MOTOCULTURE

58 route de Saint Désire
03370 CHAZEMAIS

04 70 02 93 86
du mardi au vendredi :
8h-12h / 14h-18h
samedi : 8h-12h



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE CHAZEMAIS

1 Route de Vallon-en-Sully - 03370 CHAZEMAIS
☎ 04 70 06 46 24 - 📠 04 70 06 42 72

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mardi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h

🌐 <https://www.chazemais.fr>

✉ mairie-chazemais@wanadoo.fr

📍 Chazemais au Cœur



Comité de rédaction : Lydia Perrier, Sylvie Dumontet, Anyta Cheminot, Thierry Charret.

Le GRIMOIRE est en vente au Grillon. Toujours intéressant à lire, avec, entre autres, un article passionnant sur le passage de la colonne allemande le 26 août 1944 à Chazemais.